



L'Ordinatio Imperii (817)

En juillet 817, Louis Le Pieux s'attaque à la coutume franque en publiant «l'ordinatio imperii». Il décide que seul son fils aîné, Lothaire, lui succédera en accordant tout de même, à ses deux cadets, un titre de roi et un royaume mineur (l'Aquitaine pour Pépin, la Bavière pour Louis). Mais les deux rois sont sous l'autorité de Lothaire, seul empereur.

En 819, Ermengarde, épouse de Louis le Pieux et mère de Lothaire, Pépin et Louis meurt. Il épouse alors Judith de Bavière qui lui donne un fils, le futur Charles le Chauve.

L'impératrice Judith remet en cause l'Ordinatio Imperii. Elle exige pour son fils un titre de roi et des territoires. Personne n'arrive à s'entendre, les quatre fils et tous leurs partisans se font la guerre. Ils ne vont être plus que trois après la mort de Pépin. En 843, le conflit final entre les trois frères survivants débouchera sur le partage de l'Empire lors du traité de Verdun et sur l'échec politique de l'Ordinatio Imperii de 817.

L'Acte de Worms (829)

Par l'Acte de Worms, Louis le Pieux attribue l'Alémanie, la Rhétie, l'Alsace et une partie de la Bourgogne à son fils Charles au détriment de Lothaire. A la suite d'une révolution de palais orchestrée par Judith de Bavière et Bernard de Septimanie, Lothaire, disgracié, est envoyé en Italie. Wala est renvoyé à Corbie. Bernard de Septimanie est nommé camérier du palais d'Aix-la-Chapelle. Il se rend très impopulaire à la cour où des rumeurs courent sur ses relations avec la reine Judith de Bavière.